

# Évolution des systèmes fonciers au Mali

## Dédicace

À ma famille :

Mon épouse Fanta Keïta ;

Mes enfants Mamadou et Moustaph Thomas Camara ;

Mon père Mamadou ;

Ma Mère Nasaran Timité ;

Mes frères et sœurs Bréhima, Téney, Daouda, Maïmouna, Lasso ;

Et tous les autres membres que je ne cite pas.

Afin de leur apporter la preuve que la volonté est mère de résultat et que la réussite est vraiment au bout de l'effort.

# **Évolution des systèmes fonciers au Mali**

## **Cas du bassin cotonnier de Mali sud**

**Zone Office du Niger et région CMDT de Koutiala**

**Bakary Camara**



**CODESRIA**

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique

DAKAR

© CODESRIA 2015

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique

Avenue Cheikh Anta Diop Angle Canal IV

BP 3304 Dakar, 18524, Sénégal

Site web : [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

ISBN : 978-2-86978-643-1

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne doit être reproduite ou transmise sous aucune forme ou moyen électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou l'usage de toute unité d'emmagasinage d'information ou de système de retrait d'information sans la permission au préalable du CODESRIA.

Mise en page : Alpha Ousmane Dia

Couverture : Ibrahima Fofana

Distribué en Afrique par le CODESRIA

Distribué ailleurs par African Books Collective

[www.africanbookscollective.com](http://www.africanbookscollective.com)

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) est une organisation indépendante dont le principal objectif est de faciliter et de promouvoir une forme de publication basée sur la recherche, de créer plusieurs forums permettant aux chercheurs africains d'échanger des opinions et des informations. Le Conseil cherche ainsi à lutter contre la fragmentation de la recherche dans le continent africain à travers la mise en place de réseaux de recherche thématiques qui transcendent toutes les barrières linguistiques et régionales.

Le CODESRIA publie une revue trimestrielle, intitulée *Afrique et Développement*, qui est la plus ancienne revue de sciences sociales basée sur l'Afrique. Le Conseil publie également *Afrika Zamani* qui est une revue d'histoire, de même que la *Revue Africaine de Sociologie* ; la *Revue Africaine des Relations Internationales (AJIA)* et la *Revue de l'Enseignement Supérieur en Afrique*. Le CODESRIA co-publie également la *Revue Africaine des Médias, Identité, Culture et Politique : un Dialogue Afro-Asiatique* ; *L'Anthropologue africain*, la *Revue des mutations en Afrique*, *Méthod(e)s : Revue africaine de méthodologie des sciences sociales* ainsi que *Sélections Afro-Arabes pour les Sciences Sociales*. Les résultats de recherche, ainsi que les autres activités de l'institution sont aussi diffusés à travers les « Documents de travail », le « Livre Vert », la « Série des Monographies », la « Série des Livres du CODESRIA », les « Dialogues Politiques » et le *Bulletin du CODESRIA*. Une sélection des publications du CODESRIA est aussi accessible au [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

Le CODESRIA exprime sa profonde gratitude à la Swedish International Development Corporation Agency (SIDA), au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), à la Ford Foundation, à la Carnegie Corporation de New York (CCNY), à l'Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD), à l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA), au Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas, à la Fondation Rockefeller, à l'Open Society Foundations (OSFs), à TrustAfrica, à l'UNESCO, à l'ONU Femmes, à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ainsi qu'au Gouvernement du Sénégal pour le soutien apporté aux programmes de recherche, de formation et de publication du Conseil.

# Table des matières

<i>Liste des sigles et acronymes</i> .....	vii
<i>Liste des tableaux, figures et encadrés</i> .....	x
<i>Remerciements</i> .....	xi
<i>Préface</i> .....	xiii
<b>Introduction générale</b> .....	1
Le choix du cadre de la recherche dans le temps et dans l'espace .....	11
L'intérêt du sujet.....	14
La problématique.....	15
La méthodologie.....	17

## PREMIÈRE PARTIE

### Les systèmes fonciers du Mali précolonial

<b>Introduction</b> .....	25
<b>1. L'espace ressource dans le pays Bamanan</b> .....	27
L'espace foncier.....	27
Les espaces spécialisés intégrés et non intégrés.....	36
<b>2. Organisation sociopolitique et économique traditionnelle précolombien du pays Bamanan et du delta inonde du Niger</b> .....	47
Les groupes statutaires traditionnels.....	48
Les aspects fondamentaux du pouvoir et les systèmes de production Bamanan et Peuls .....	66
<b>3. Terre, terroir et territoire – enjeux fonciers et régime juridique des terres dans le pays bamanan et dans le Delta intérieur du Niger</b> .....	81
Terre (Dugukolo), Terroir (Sigida), Territoire (Leydi, Jamana, Kafo, Mara.....	82
Les aspects géographiques des régions Office du Niger et CMDT de Koutiala.....	93
Les aspects physiques et organisation du sol des zones CMDT (Koutiala, Fana, Bla) du bassin.....	102
<b>4. Les tenures coutumières dans le bassin du fleuve Niger</b> .....	107
Le village, le maître de la terre et des espace-ressources.....	108
La structure foncière : les différentes tenures.....	118

<b>5. Les conflits précoloniaux et coloniaux</b> .....	125
Les conflits précoloniaux.....	126
Les conflits coloniaux (1698-1899).....	137
Les mécanismes de prévention et de gestion des conflits anciens.....	146
<b>Conclusion de la première partie</b> .....	153

## DEUXIÈME PARTIE

### Les systèmes fonciers du Mali colonial et post-colonial

<b>Introduction</b> .....	157
<b>1. La stratégie coloniale de mise en valeur du bassin du fleuve Niger</b> .....	159
Les législations coloniales sur fonds de dédoublement et de division de la société.....	159
La politique de mise en valeur du Delta intérieur du fleuve Niger.....	168
<b>2. Le droit de la terre et les politiques agricoles du Mali après l'indépendance (1960-2008)</b> .....	191
Les législations foncières de l'après indépendance.....	193
Les politiques agricoles et foncières du Mali indépendant.....	204
<b>3. La décentralisation et le foncier dans le bassin du fleuve niger</b> .....	241
Le cadre juridique et institutionnel de la décentralisation au Mali.....	242
Vers la participation accrue des populations dans le processus du développement.....	254
<b>4. La dynamique des transactions foncières dans le bassin du fleuve Niger</b> .....	263
Les formes de transaction dans la zone CMDT : cas de Bla.....	264
La formalisation et la sécurisation des transactions.....	289
<b>5. La récurrence des conflits et leurs modes de prévention et de gestion</b> .....	295
Les litiges intracommunautaires.....	296
Les conflits intercommunautaire.....	308
Les mécanismes de prévention et de gestion des conflits.....	314
<b>Conclusion de la deuxième partie</b> .....	325
<i>Conclusion générale</i> .....	327
<i>Bibliographie</i> .....	331

## Liste des sigles et acronymes

AAI	Associations Agricoles Indigènes
AFD	Agence Française de Développement
AFSCET	Association Française de Science des Systèmes
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
AOF	Afrique-Occidentale Française
AOPP	Association des Organisations Paysannes et Professionnelles
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
ARPON	Amélioration de la Riziculture Paysanne à l'Office du Niger
AV	Associations Villageoises
CA	Chambre d'Agriculture
CCB	Chambre de Commerce de Bamako
CCC	Centres de Conseils Communaux
CCCAM	Caisse Centrale du Crédit Agricole Mutuel
CCFO	Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer
CDF	Code Domanial et Foncier
CDP	Consortium pour le Développement du Partenariat
CEA	Contrat d'Exploitation Annuelle
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CFDT	Compagnie Française de Textile
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
CMLN	Comité Militaire de Libération Nationale
CNC	Cellule Nationale de Coordination
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CNRST	Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique
CPC	Coopération des Producteurs de Coton
CPE	Comité Paritaire d'Entretien du Réseau Hydraulique Tertiaire
CPGFERS	Comité Paritaire de Gestion des Fonds d'Entretien du Réseau Hydraulique Secondaire

CPGT	Comité Paritaire de Gestion des Terres
CPI	Comité Paritaire Intercommunaux
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CSI	Comité de Suivi Intercommunal
CT	Collectivités Territoriales
DNCT	Direction Nationale des Collectivités Territoriales
DNDC	Direction Nationale des Domaines et du Cadastre
DRDC	Direction Régionale des Domaines et du Cadastre
DRDR	Direction Régionale de Développement Rural
EAF	Exploitation Agricole Familiale
EPCP	Établissement Public à Caractère Professionnel
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FNRC	Fonds National des Risques et des Calamités Agricoles
FVD	Faire Valoir Direct
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GRA	Groupements Ruraux Associés
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GRSMP	Groupement Rural de Secours Mutuel et de Production
GSCVM	Groupement des Syndicats Cotonniers et Vivriers du Mali
HIMO	Haute Intensité en Main-d'œuvre
IFAN	Institut Fondamental d'Afrique Noire
IRAM	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement
LOA	Loi d'Orientation Agricole
MCA	Millennium Challenge Account
MCAM	Millennium Challenge Account-Mali
MDR	Ministère du Développement Rural
OIT	Organisation Internationale du Travail
ON	Office du Niger
OP	Organisations Paysannes
OPAM	Office des Produits Agricoles du Mali
ORT	Organisation de l'Entretien du Réseau Tertiaire
PACL	Programme d'appui aux Collectivités Locales
PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PADON	Programme de Développement Économique de la Zone de l'Office du Niger



PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PASAOOP	Projet d'appui aux Services Agricoles et Organisations Paysannes
PASE	Programme d'Appui au Système d'Exploitation en Zone Cotonnière
PCDA	Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole
PEA	Permis d'Exploitation Annuelle
PIB	Produit Intérieur Brut
PNIR	Programme National d'Infrastructure Rurale
PPM	Petits Producteurs Marchands
RCA	Réseau des Chambres d'Agriculture
SCAER	Société du Crédit Agricole et de l'Équipement Rural
SERP	Service d'Entretien du Réseau Primaire
SEXAGON	Syndicat des Exploitants Agricoles à l'Office du Niger
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SIP	Société Indigène de Prévoyance
SIWA	Brousse sèche
SMDR	Société Mutuelle de Développement Rural
SMPR	Société Mutuelle de Production Rurale
SNDI	Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation
SOSUMAR	Société Sucrière de Markala
STIN	Service Temporaire des Irrigations du Niger
SUKALA	Complexe Sucrier du Kala Supérieur
SYCOV	Syndicat des Producteurs de Coton et de Vivriers
ZAER	Zones d'Animation et d'Expansion Rurale
ZER	Zone d'Expansion Rurale

# Liste des tableaux, figures et encadrés

## Tableaux

Tableau 1 : La représentation en tableau de la figure 3 .....	70
Tableau 2 : Classification des types de sols dans la zone ON .....	98
Tableau 3 : Types de sols après l'aménagement et liaison géomorphologie dans la zone ON.....	99
Tableau 4 : Comparaison de céréales production 1959 et production escomptée 1965.....	208
Tableau 5 : Augmentation escomptée à l'ON .....	208
Tableau 6 : Paramètres et superficie correspondantes.....	212
Tableau 7 : Exemple de calcul de la superficie à attribuer : cas d'une famille avec des paramètres donnés .....	213
Tableau 8 : Évolution des systèmes administratifs, économique et juridique du Mali depuis le IXe siècle .....	234
Tableau 9 : Domaines fonciers et locations .....	244
Tableau 10 : Nombre de conflits fonciers au tribunal de paix de Bla (2000-2007).....	318
Tableau 11 : Nombre de conflits fonciers au tribunal de paix de Yorosso (1999-2007).....	319
Tableau 12 : Nombre de conflits fonciers au tribunal de paix de Koutiala (1996-2007).....	319

## Figures

Figure 1 : La carte politique du Mali .....	2
Figure 2 : La carte du Mali et la localisation de l'Office du Niger et de la zone cotonnière.....	4
Figure 3 : La décentralisation administrative ancienne dans les principaux États manding.....	69
Figure 4 : Schéma des composants du terrain.....	84
Figure 5 : Domaine public.....	243
Figure 6 : Domaine forestier national.....	251
Figure 7 : La logique du Programme MCA .....	282
Figure 8 : Carte Office du Niger : la zone du Projet d'Irrigation de Alatona, Programme du Millenium Challenge Account Mali .....	284

## Encadrés

Encadré 1 : Appui technique et financier aux collectivités territoriales (CT).....	249
Encadré 2 : Procédure d'octroi de la concession rurale selon les textes en vigueur au Mali.....	271

## Remerciements

Plusieurs personnes m'ont, de près ou de loin, aidé dans ce travail de recherche. Au Mali et au Sénégal, j'ai toujours voulu partager mon intérêt pour ce thème de recherche et les documents que j'ai eu à collecter. À travers nos discussions, de nombreuses personnes, chercheurs ou non-chercheurs, m'ont aidé à rassembler mes idées et à les réorienter, si besoin était, sur la réflexion relative au droit et aux institutions (étatiques ou traditionnelles) au Mali. Je ne peux pas citer tous ceux et celles auxquels je suis redevable sur plusieurs plans. Je ne prétends pas non plus qu'ils reconnaissent leurs idées et leurs suggestions dans ce travail. La responsabilité des arguments et des erreurs présents dans ce livre n'incombe qu'à ma modeste personne.

Néanmoins, au cours des quatre années de recherches que j'ai effectuées au Mali et au Sénégal, j'ai eu la chance de rencontrer des individus formidables, ouverts et toujours prêts à m'offrir leur aide.

Je remercie tous mes amis et collègues de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Bamako pour les longues discussions, souvent houleuses, que nous avons eues durant toutes ces années.

Le projet de thèse n'aurait pas été réalisable sans les innombrables conseils de l'infatigable Dr Macky Samaké (Rectorat Université de Bamako) à travers lequel j'ai connu mon directeur de Thèse ainsi que l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal. Je remercie aussi le Dr Moussa Sissoko, codirecteur de Point Sud (Bamako) et le professeur Mamadou Diawara (Francfort, Allemagne), directeur de Point Sud, Centre de Recherche sur le Savoir Local à Bamako, qui ont eu l'amabilité de me donner un bureau dans ledit centre pour mes travaux de recherche et la rédaction de cette thèse. Je voudrais remercier le Dr Moussa Djire (FSJP) avec lequel j'ai eu de longues discussions à l'école, chez lui ou au champ, sur le foncier. Le Dr Djire a partagé avec moi ses récentes recherches sur le foncier au Mali et a eu l'amabilité de me donner des conseils sans lesquels ce travail aurait été impossible.

Tous mes remerciements vont au Professeur Georg Klute de l'Université de Bayreuth en Allemagne qui m'a beaucoup encouragé au tout début de mes recherches en anthropologie juridique et culturelle et m'a toujours invité à des ateliers et colloques sur la gestion des conflits en Afrique de l'Ouest. Je remercie le Professeur Soly Koné de la FLASH, Dr Bréhima Kassibo du CNRST à Bamako, M. Faguimba Keita à la Bibliothèque de l'ISFRA (Bamako), les Dr naffet Keita, Isaie Dougnon, Cheick Sylla et Birama Djakon, professeurs à la FLASH de l'Université de Bamako. Je remercie le Professeur Shaka Bagayoko (Isfra), M. Abdoulaye B. Sangare, M. Bakary F. Traore, M. Adama Diawara (Flash), M. Issa Camara (Rectorat de l'UB), le Dr Seydou Camara

(ISH) etc. Je ne saurais oublier M. Richard Toé, historien traditionniste que j'ai réveillé chaque matin de bonne heure pendant une semaine. Je le remercie de sa grande disponibilité et de ses encouragements !

Mes remerciements vont à Mme Togola Djénéba Coulibaly et M. Timothé Sanogo, du Fitiné Consul à Sikasso ; M. Brouhama Traoré et M. Yaya Ballo, à Jekassy (Sikasso) ; M. Guinba Diallo et M. Sékou Kanta, chef législation et contrôle à la Direction nationale de la pêche à Bamako ; M. Moulaye Sangharé, vice-préfet central de Yorosso ; M. Fanéké Dabo, chef conservation de la nature à Yorosso ; M. Aliou Guindo, préfet adjoint du cercle de Yorosso ; M. Adama Coulibaly, ministère de l'Agriculture et de la Pêche ; M. Démbélé, maire de la ville de Koutiala et M. A. Démbélé, maire de Sinsina dans le cercle de Koutiala etc.

À l'Université Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal, je voudrais remercier le Professeur Oumar Diop (UFR Lettres et Sciences Humaines) pour ses conseils et ses encouragements indéfectibles. Je remercie le Pr Boubou Sy (UFR Lettres et Sciences Humaines), le Dr Alioune Diop (UFR Sciences Juridiques et Politiques), Mme Maïmouna Fall dite Mounass (Secrétaire au GIRALDEL) et Mme Diagne Fatoumata Tounkara (Secrétaire de l'UFR Sciences Juridiques et Politiques) pour avoir eu l'amabilité de saisir certaines parties de ce travail.

Je ne saurais oublier Abdoul Aziz Sow (UFR Sciences Juridiques et Politiques), mon collègue de bureau qui m'a accueilli à bras ouverts à Saint-Louis et a rendu mes séjours très agréables. Je salue M. Yoro Diallo, reprographe de l'UFR Lettres et Sciences Humaines, Mme M'bodj de la Maison de l'Université et tout le personnel de l'UFR Sciences Juridiques et Politiques de l'UGB.

Je remercie spécialement mon directeur de thèse le Professeur Samba Traoré, qui n'a ménagé aucun effort pour mettre à ma disposition son bureau et sa documentation à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Tout au long de notre collaboration, il m'a conseillé et m'a encouragé tout en m'adressant des critiques constructives.

Le travail a été financée en partie par l'AUF (Agence universitaire de la francophonie) : 2007 ; l'UNESCO : 2008 ; et l'Université de Bamako (UB) : 2009. La première année (2006) a été financée par mes propres moyens. Je remercie vivement ces trois structures pour leur générosité et leur politique de développement de la science. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) et son Secrétaire exécutif Dr Ebrima Sall. Le Conseil a participé à la conception de cet ouvrage à travers des ateliers méthodologiques, des séminaires et des conférences. Aussi, sans l'appui du CODESRIA la publication de ce travail ne serait une réalité.

Enfin, ma plus profonde gratitude va à mon épouse Fanta Keita et à nos deux enfants Mamadou et Moustaph Thomas Camara, qui ont enduré mes voyages interminables, mes travaux nocturnes et mon « emprisonnement » incessant dans les documents, les bouquins et sur l'ordinateur et internet.

Merci à tous !

## Préface

À partir d'une sérieuse réflexion sur ce que pourrait être le choc de quatre logiques, auxquelles est soumise la société bamanan, dans un espace-temps bien déterminé, Bakary Camara a pu démontrer, à partir de la terre, qu'une cohabitation était possible. Plutôt, un concubinage culturel, comme l'a affirmé John Mbiti, qui pendant des siècles sur le sol malien, particulièrement dans le bassin cotonnier de l'Office du Niger, a formé et consolidé des systèmes fonciers qui, depuis au moins dix siècles, continuent à régir les activités et les rapports de l'homme à la terre. Scientifiquement, Bakary Camara a pris un gros risque parce qu'il n'était pas aisé de suivre cette trame de la période précoloniale à la période coloniale et à celle de la post-indépendance sans subir les cassures redoutées par tout chercheur en histoire des institutions, à savoir celles des sources, de la cohérence des sources. Parce que le lien entre la tradition orale et les sources écrites, arabes ou françaises, n'est pas aisé à établir. Bakary Camara, dans sa quête du passé foncier de la zone CMDT de la boucle du Niger, est parvenu à réaliser la symbiose qui a abouti à ce résultat, utile pour la connaissance des enjeux fonciers énormes de cette partie du Mali. Ces enjeux sont économiques, juridiques, politiques et hautement stratégiques pour un État et des populations en quête de mieux-être et de développement.

La recherche de Bakary Camara montre, avec minutie, tous les facteurs d'évolution des systèmes fonciers au Mali, aussi bien historiques, juridiques, qu'institutionnels. La démarche de Camara, rigoureuse et séduisante à la fois pour un thème parfois galvaudé, a su montrer des nouveautés et des originalités en matière de recherche foncière, surtout quand il s'est intéressé à trois périodes charnières, en démontrant de façon claire l'interdépendance de ces systèmes dans la compréhension du foncier en Afrique. Si le système colonial a subsisté c'est grâce au système précolonial communautariste et clanique, qu'il n'est pas parvenu, malgré des tentatives législatives et réglementaires tout au long de la première moitié du XXe siècle, à influencer de façon profonde et durable. Mais ces tentatives coloniales ont forgé le caractère du système foncier postcolonial, qui y a trouvé l'inspiration d'une législation qui lui a permis d'entrer dans le concert des nations modernes en légiférant dès le début des indépendances. Bakary Camara, pour cette recherche, a passé en revue avec beaucoup de lucidité et de sobriété l'ensemble, ou presque, des dispositions coutumières bamanan, législatives et réglementaires coloniales, ainsi que la symbiose plus ou moins réussie par l'État malien, pour en tirer des résultats qui s'imposent aujourd'hui

dans les études foncières au Mali. Mais de plus, Camara a fait avec beaucoup de bonheur, non pas le procès, mais tout au moins une critique positive de ces systèmes fonciers africains, de leurs possibles utilisations et des méprises dues certainement à une mauvaise interprétation ou une mauvaise application des dispositions positives pour un développement harmonieux et intégré de cette zone, stratégique pour l'économie malienne. Il a su démonter, en outre, toutes les alliances qui se nouent et se dénouent autour de la terre, les stratégies locales de maîtrise, d'appropriation et de conservation de la terre, les jeux de pouvoir et les négociations et renégociations des droits fonciers. La conséquence de tout cela, c'est la manière dont les droits sont dits, prouvés et authentifiés par les conflits et les modes de règlement, traditionnels ou judiciaires, tout cela selon un jeu d'acteurs assez précis.

Camara a, dans cette recherche, abouti au constat que le droit foncier s'inscrit ou devrait s'inscrire dans une stratégie globale de développement durable pour le Mali et, au-delà, pour tous les pays du Sahel, pour un écosystème de plus en plus fragilisé par différentes péjorations, à l'origine de la pression foncière que l'on observe de nos jours. Il prône ainsi la mise en place de systèmes fonciers plus adaptés et plus viables, puisant leur force et leur légitimité dans ce pluralisme juridique dont l'Afrique est la meilleure dépositaire. En s'ancrant dans cette démarche féconde, chère aux « fonciéristes » émérites qui ont ouvert la voie en démontrant que les études foncières sur l'Afrique étaient possibles en Afrique, tels Étienne Le Roy, Raymond Verdier, Guy Kouassigan, pour ne citer que ceux-là, Bakary par la cohérence de sa démarche, ouvre des pistes pour de futurs chercheurs qui voudraient approfondir ce domaine.

Les juristes, historiens, et anthropologues du foncier ont, avec Camara, désormais, une grande part de responsabilité dans la production du foncier et des ressources naturelles.

Professeur Samba Traoré

Agrégé des Facultés de Droit

Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal